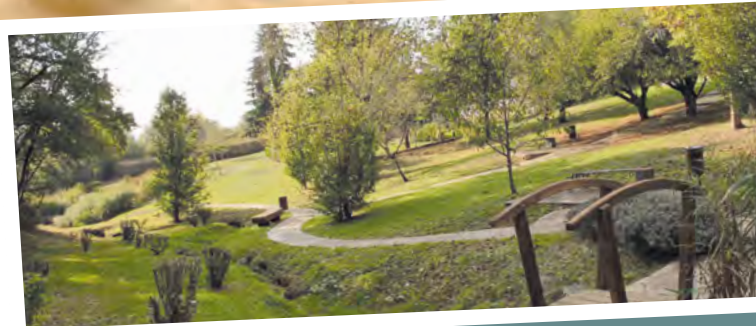


Saillat

SUR VIENNE



CLIN D'ŒIL



Bulletin municipal
FÉVRIER 2021

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

- Infos pratiques	2
- Le mot du Maire	3
- L'équipe municipale	4-5
- Les tarifs municipaux	6
- Modernisation	7
- Eau - assainissement	8
- Etat civil- Départ en retraite	9
- Les aînés	10
- Les écoles	11-12
- Télérthon 2020	13
- Service national	13
- Liste électorale	13
- Assistante sociale	13
- Civisme	14
- Les encombrants	15-16

INFOS ASSOCIATIVES

- Liste des associations	17
- Les Cormorans	18-19
- L'amicale du cheval	20
- Le foot	21
- As tir à l'arc	21
- Les cheminées du rock	22
- Familles rurales	23
- Limouzi drone	24
- L'amicale laïque	25
- FNACA	25

INFOS DIVERSES

- Adil 87	26
- Déchetterie	26
- Liste des artisans	27
- Jeux	27

INFOS PRATIQUES

■ MAIRIE DE SAILLAT-SUR-VIENNE

Tél : 05.55.03.41.82

FAX : 05.55.03.49.75

Mail : mairie@saillat.fr

- Horaires d'ouverture :

Lundi et samedi : 9h / 12h

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :

8h30 / 12h – 13h30 / 18h

■ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi et Samedi : 9h / 11h30

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi :

8h30 / 12h – 13h30 / 17h

■ ÉCOLE DE SAILLAT

Tel : 05 55 03 40 25

Horaires 9h/12 et 13h30/16h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

■ GARDERIE

Tel : 05 55 03 40 25

Horaires 7h15 / 8h50 et 16h30/18h30

■ CANTINE

Tel 05 55 03 41 72

Horaire 12h/13h30

Publication : Mairie de Saillat-sur-Vienne

Directeur de la publication :

Mairie de Saillat-sur-Vienne

Rédaction : Mairie de Saillat-sur-Vienne, Les élus

Crédits photos : M.Simon Boissou, autres : les élus.

Mise en page et impression :

Texte Saint-Junien (87)

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés,

Je profite de ce premier mot de maire, pour vous remercier de la confiance que vous nous avez manifesté lors de l'élection municipale de mars 2020. Vous vous êtes déplacés nombreux malgré les contraintes sanitaires liées au COVID. Personne ce jour-là pouvait imaginer ce qui allait nous arriver la semaine suivante. 2020 aura été une année particulièrement délicate avec une telle pandémie. 2020 aura été une année dure socialement et économiquement et qui va bouleverser les années à venir.

La mise en place du nouveau conseil municipal a été aussi très perturbée par tous ces événements. Nous avons dû attendre le 26 mai pour commencer à prendre nos fonctions.

Dès le 28 mai, en entente avec les enseignants, nous avons réouvert notre école, petit à petit, en appliquant à la lettre le protocole sanitaire très strict. J'en profite pour remercier l'ensemble des employés communaux pour leurs efforts dans l'organisation du travail ainsi que les élus qui sont venus les aider tous les jours.

2020 a été une année compliquée mais cela ne nous a pas freiné dans les projets existants et à venir.

Le prolongement des maisons seniors par 9 nouvelles maisons est en cours. Avec la situation sanitaire, la fin des travaux aura un peu de retard donc la réception est prévue fin Juin 2021.

Une 1^{ère} tranche de travaux au cimetière a été réalisée, nous avons refait les allées goudronnées existantes et repeint les portails.

Aux écoles, nous avons sécurisé l'entrée par un visiophone. Dorénavant, toute personne doit se signaler avant de rentrer dans l'enceinte. Nous avons repeint les préaux et installé des jeux dans la cour pour l'épanouissement de nos enfants et aussi dans le but de préserver notre école et la rendre attrayante.

Nous nous sommes investis, rapidement, dans la communication avec nos administrés, avec la mise en place de 3 supports modernes avec PANNEAUX POCKET, FACEBOOK et un SITE INTERNET qui est en cours de construction et qui sera mis en ligne pour février. Nous ne manquerons pas de vous en avertir et continuerons à vous informer des divers événements de notre commune.

2021, l'équipe municipale va être au travail et est une année de concrétisation de projet.

Suite à un audit catastrophique sur la sécurité de nos bâtiments communaux accueillants du public, nous devons lancer les travaux très rapidement, « cela n'était pas prévu ».

Une tranche de voirie, parking et réfection de certaines routes sont en prévision.

Le skate-park au plan d'eau de Chaumeix verra le jour au mois d'avril, il sera éclairé par des lampadaires solaires, comme le terrain de pétanque et le parking du stade. Ces éclairages s'éteindront à 23 heures par soucis d'écologie et d'économie.

Pour embellir l'entrée de notre commune par Saint-Junien, nous réfléchissons à la réfection du rond-point. Nous attendons la rétrocession de la boulangerie « Guiot » et des bâtiments de la rue Jean-Baptiste Clément de la communauté de commune pour lancer le réaménagement du centre bourg.

Une deuxième tranche de travaux au cimetière et à l'école sont également planifiées.

L'étude des caméras publiques pour la tranquillité et la sécurité des habitants est lancée.

Et pour finir le nouveau lotissement en prolongation du « lotissement des Rochers » va voir le jour pour attirer de nouvelles familles.

2021 sera une année de travail et de transition pour la modernisation de la commune tout en respectant l'écologie.

Beaucoup de personnes se posent des questions sur la gestion de notre eau, vous trouverez dans les pages de ce bulletin un article dédié.

Pour cette nouvelle année, mon souhait le plus grand est de voir la fin de cette crise sanitaire pour que l'on puisse reprendre une vie normale et sereine.

Je vous souhaite, Saillaitaises et Saillatais, mes meilleurs vœux pour 2021.

M. Le Maire, M. Pascal Chuzeau.

L'équipe municipale



Pascal CLUZEAU

Maire

Membre Communauté de Communes

LES ADJOINTES ET ADJOINTS AU MAIRE



Nathalie PUDELKO

1^{ère} adjointe

Membre Communauté de Communes

Appel d'offres - Travaux publics et Finances
Aides sociales - Fêtes et cérémonies
Informations et Bulletin municipal
Écoles



Patrick LAMBERT

2^{ème} adjoint

Syndicat d'électrification
Informations et Bulletin municipal



Marika KERKEZ

3^{ème} adjointe

Aides sociales - Fêtes et cérémonies
Informations et Bulletin municipal
Écoles

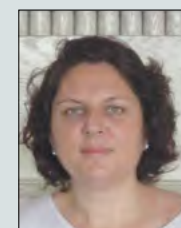


Jean-Marc CHABASSE

4^{ème} adjoint

Président de la commission
Fleurissement et environnement
Aides sociales - Fêtes et cérémonies

LES CONSEILLERES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



Aurélie NOE

Présidente des commissions
Informations - Bulletin
municipal et écoles

Appel d'offres
Travaux publics et Finances
Aides sociales
Fêtes et cérémonies
Fleurissement et
environnement
Jeunesse, culture et sport



Olivier PRIVAT

Appel d'offres
Travaux publics et Finances
Aides sociales
Fêtes et cérémonies
Écoles
Fleurissement et
environnement
Jeunesse, culture et sport



Jacques VENLA

Appel d'offres
Travaux publics et Finances
Fleurissement et
environnement



Yolande GRACIEUX

Appel d'offres
Travaux publics et Finances
Fleurissement et
environnement



Jean-Paul TOURNIER

Président de la commission
Jeunesse, culture et sport
Informations et Bulletin
municipal



Annie BOUJU

Appel d'offres
Travaux publics et Finances
Fleurissement et
environnement



Bruno COLDEBOEUF

Écoles
Jeunesse,
culture et sport



Luis DA COSTA

Fleurissement
et environnement
Jeunesse,
culture et sport



Laurence CHAMBRE

Présidente de la commission
Aides sociales - Fêtes et
cérémonies
Jeunesse, culture et sport



Julien POUPEAU

TARIFS COMMUNAUX AU 1^{er} JANVIER 2021

■ Tarifs salle Jean-Baptiste Clément

SALLES	Tarifs résidents	Tarifs hors communes
Grande Salle et Office	100 euros	250 euros
Bureaux :		
- Journée	15 euros	-
- Semaine	50 euros	-
- Mois	100 euros	-

■ Tarifs salle « Les deux rivières » et le chapiteau

LOCATIONS	Tarifs résidents	Tarifs hors communes
Chapiteau	50 euros	80 euros
Frigo (si location du chapiteau)	50 euros	50 euros
Grande salle + Bar (pour les bals)	170 euros	250 euros
Grande salle	100 euros	150 euros
Bar	70 euros	100 euros
Cuisine	85 euros	120 euros
Salle Maurice Maurellet	50 euros /jour	50 euros /jour

A chaque location, une caution vous sera demandée par chèque. Le montant de celle-ci est le double du tarif de votre location.

■ Tarifs de la cantine et de la garderie

Cantine :

- Enfants de la commune : 1,70 €
- Instituteurs : 4,40 €

Garderie : 0,75 €

Horaires :

- 7h15 le matin
- 18h30 le soir

Si ces horaires ne vous satisfaisaient pas, ils pourraient être revus selon la demande des parents.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE SÉJOURS

La commune offre une participation aux familles pour les centres aérés de Saint-Junien, Babaudus à Rochechouart et ALSH Chaillac sur Vienne ; tout organisme agréé par Jeunesse et Sport ; Fédération des Œuvres Laïque de la Haute-

Vienne ; association « Familles Rurales » et les séjours linguistiques ou voyages divers organisés par les établissements scolaires secondaires et lycées où ils sont scolarisés, à hauteur de **10 euros par jour, par enfant avec un maximum de 30 jours.**

La participation est versée directement aux familles concernées sur présentation de la facture acquittée et d'un RIB.

Pour tous renseignements, adressez- vous à la mairie.

MODERNISATION DE LA COMMUNICATION

Dans notre profession de foi, la communication était un de nos axes principaux pour notre mandat.

Nous avons donc décider d'utiliser tous les outils possibles pour communiquer au mieux avec nos administrés pour les servir en priorité mais aussi pour rendre attractive notre commune.

Nous avons pris un abonnement à Panneau Pocket, application sur téléphone pour être

alerté et informé des événements sur notre commune.

Nous avons ouvert un compte Facebook où nous publions des faits marquants mais aussi pour informés comme sur Panneau Pocket des événements à venir et aussi pour informer sur des services communaux.

A fin 2020, le compte a environ 600 abonnés. Le compte Facebook va évoluer en page Facebook pour être plus accessible. Avec l'aide des associations et

des administrés, nous publions des vidéos et photos pour mettre en valeur notre commune.

Pour suivre aussi cet objectif de mise en valeur, nous travaillons aussi sur la création de notre site internet pour une mise en ligne pour Février 2021.

Nous vous tiendrons informés et n'hésitez pas à nous suivre et à partager pour nous faire connaître.



Saillat-sur-Vienne
87720
Information PanneauPocket

EAU - ASSAINISSEMENT

A partir du 1er janvier 2021,

Pour tous problèmes techniques (fuites...)

concernant l'eau ou l'assainissement,

merci de contacter le service
astreinte de la Communauté de
Communes Porte Océane du
Limousin au

06 72 00 90 43

< Ville Saillat Sur Vienne




Ville Saillat Sur Vienne
M. Le Maire, M. Pascal Cluzeau et toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue.

+ Ajouter une story

Habite à Saillat-sur-Vienne

De Saillat-sur-Vienne

... Voir vos informations À propos

Modifier les informations publiques

EAU – ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er Janvier 2020, le service eau et assainissement n'est plus géré par la commune de Saillat sur Vienne.

Notre intercommunalité Porte Océane du Limousin en a pris la gestion. Cela est dû à la loi « NOTRE » votée en 2015 par les instances nationales. En 2019, l'ancienne équipe de l'intercommunalité a décidé de prendre la compétence au 1er Janvier 2020. Un cabinet d'audit a été mandaté pour faire l'état des réseaux et une prévision sur plusieurs années. Cela a permis de faire un état de nos infrastructures en toute neutralité. La loi « NOTRE » nous oblige l'harmonisation des tarifs sur l'ensemble de la communauté de commune dans un délai rapide (sans critère).

La POL a fixé, comme délai d'harmonisation la durée du mandat (6 ans). Elle nous oblige aussi l'équilibre budgétaire,



fini de pouvoir subventionner le budget eau par le budget général (comme nous faisions à Saillat). C'est pour cela que notre eau n'était vraiment pas chère.

A partir de 2020, comme vous vous en êtes aperçus, nous allons avoir deux factures. Une première (déjà reçue) au cours du 1er semestre qui sera un acompte de 50% (calculée sur l'année précédente) et une deuxième pour régularisation en fin d'année.

Pour nous les Saillatais, nous allons subir une hausse pour plusieurs raisons. Première-

ment, le prix était bas. Deuxièmement, nous n'étions pas assujettis à la TVA et troisièmement, nous n'avions pas d'abonnement à l'assainissement. Ce que je vous préconise à partir de maintenant, c'est un contrôle mensuel de votre compteur d'eau. En cas de fuite à partir de votre compteur d'eau, votre consommation est dû. La Mairie de Saillat sur Vienne ne pourra plus intervenir sur la facturation que vous recevrez.

L'eau est un bien précieux qui pourrait le devenir encore plus. C'est pour cela que nous devons être de plus en plus vigilant.

*L'eau est une ressource rare.
je la respecte. je l'économise.*



ÉTAT CIVIL 2020

■ Les nouveaux petits Saillatais

- Enzo, Jean-Marc FREDON le 15 mars, 14 rue Jean Baptiste Clément

- Chléa LAVERGNE, le 15 avril, 22 rue du tilleul, Chaumeix

- Mylan, Noëlann, August PAPPIN, le 15 juillet, 5 route du bus-sard, Chaumeix

- Sekou, Enzo MARA, le 17 juillet, 4 rue Anatole France

■ Ils nous ont quittés

- M. GRANTHAM Deryk, le 6 janvier, 12 route de Saint-Junien

- M. BARRE Jacques, le 12 janvier, 2 rue Descartes (Médecin de 1978 à 2010)

- M^{me} DELMAS Yvette, le 17 mars, 22 rue Jean Jaurès

- M^{me} BERNARD Monique, le 7 avril, 1 rue Louise Michel

- M. GADIT Hyacinthe, le 3 juin, 41 avenue de la gare

- M^{me} LAURENT Anne-Lise, le 3 juin, 3 rue Anatole France

- M. DIANIN Richard, le 30 juin, 18 rue Voltaire

- M. PRANEUF Serge, le 28 juillet, 3 rue Lamartine

- M. ARNAUD Léon, le 15 août, 8 rue de la serve, Valette

-M. BOUBY Pierre, le 17 septembre, 16 route de Saint-Junien

- M^{me} DELOMENIE Marie, le 25 septembre, 50 rue Jean Jaurès

- M. HERNANDEZ Jean-Claude, le 30 septembre, 3 impasse des lilas

- M^{me} CREMOUX Germaine, le 18 octobre, 6 impasse de la maluche

- M^{me} REIGNIER Claudette, le 27 novembre, 43 avenue de la gare

-M. DUSSOULIER Yves, le 3 décembre, 55 avenue de la gare

- M. GADY Claude, le 4 décembre, 12 rue Voltaire

Ils ont résidé dans notre commune et nous ont quittés

- M. AUTHIER Raymond, le 12 janvier

- M^{me} GERBAUD Bernadette, le 27 mai

- M. BAZIN Jacques, le 18 novembre

■ Ils se sont unis

Mme SLIPKO Delphine et M DHAISNE Olivier, le 14 novembre, 5 route du stade

BONNE RETRAITE !

Le Maire et le conseil municipal souhaitent une bonne retraite à :

Jacques VENLA, retraité depuis le 1er janvier 2020 des services techniques,
Sylvie COUET, retraitée depuis le 1er avril 2020 de sa fonction d'ATSEM à l'école,
Nicole LARQUIER, retraitée depuis le 1er juillet 2020 d' adjointe technique,
Patrick POPINET, retraité depuis le 1er juillet 2019 des services techniques.

Nous leur souhaitons de profiter de chaque instant, de prendre le temps de vivre dans cette nouvelle vie.

LE COLIS DES AÎNÉS



Le maire avec le conseil municipal a distribué 284 colis aux aînés de notre commune le mercredi 23 décembre à la salle des Deux- Rivières en respectant les gestes barrières. Au regard de la crise sanitaire,



le conseil municipal a pris la décision logique d'annuler le repas des aînés prévu en février 2021. En contrepartie, la valeur du colis a exceptionnellement été augmenté pour cette année.

Les élus souhaitent que nos administrés bénéficient de ce colis avant les fêtes de fin d'année.

Tous les articles viennent de l'épicerie de notre commune.

LE REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 23 février, comme chaque année, nos aînés étaient à l'honneur lors du repas qui leur est dédié.

Les 118 convives ont pu apprécier un repas cuisiné par le traiteur « Le Saint-Laurent », danser et chanter avec l'animation « open'eyes » sur le thème « disco'klub ».

Un album photo, du précédent repas, a été offert à toutes les familles présentes.

Le vendredi 21 février, la municipalité a distribué 128 colis aux personnes ne pouvant venir au repas.



L'ÉCOLE

Cette année, l'école de Saillat accueille 62 élèves.

Comme vous le savez, 2020 a été une année particulière. Nous avons dû nous réorganiser à partir du 16 mars, en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19. L'école a dû fermer durant 2 mois, et nous avons mis en place l'école à distance : toutes les familles de l'école ont pu garder le contact avec l'école grâce à internet (courriers par mails et espace numérique de travail pour les plus grands).

Depuis la réouverture de l'école fin mai, avec l'aide de la mairie, nous accueillons les élèves en respectant un protocole sanitaire strict (lavage très fréquent des mains, distanciation, aération des salles, nettoyage...). Et depuis le mois de novembre, les élèves du CP au CM2 doivent porter un masque, en plus des adultes ; La mairie de Saillat a d'ailleurs offert 4 masques tissus à chaque élève.

Cette crise a entraîné beaucoup de changements, notamment dans les projets de classe. Les sorties scolaires prévues au second semestre de 2019/2020 ont été annulées.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons repris le rythme de l'école.

A la rentrée de septembre, les élèves ont pu découvrir des structures de jeux et des bancs, achetés par la mairie, que nous remercions. Les CM1/CM2 ont pu se rendre à la Tourbière des Duges au mois d'octobre, pour observer la faune et la forêt.

Les activités de natation ont pu recommencer, mais en raison du protocole sanitaire, une seule classe peut y aller, à la fois. Les élèves ne bénéficieront cette année que de la moitié des séances.

Les séances de musique avec Sylvie POSTEL, intervenante de l'école de musique de Saint Junien, ont toujours lieu, le vendredi après-midi.

Les 3 classes de l'école participent à un concours de création artistique, avec la Ligue contre le cancer, sur le thème du soleil (éducation à la santé).

Nous espérons aussi une intervention du SYDED pour travailler sur le recyclage des déchets. Et s'il n'y a pas de changement, des auteurs viendront en fin d'année dans chaque classe,

dans le cadre du festival « Faites des livres ».

Malheureusement, en raison de la fermeture des lieux de spectacle (crise sanitaire), nous n'avons pas pu nous rendre à la Mégisserie de Saint Junien pour voir des spectacles en décembre.

Le Père Noël a quand même pu rendre visite aux élèves, le mardi 15 décembre. Il a apporté un cadeau à chaque enfant. Et la mairie a offert à tous les élèves le traditionnel goûter de Noël.

Le mardi 8 décembre, tous les élèves de l'école ont participé à la plantation de l'arbre de la laïcité, avec la municipalité, en hommage au professeur S. Paty, en présence de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Nous remercions la mairie pour son soutien dans la mise en place du protocole sanitaire pour pouvoir accueillir tous les élèves dans les meilleures conditions. Espérons que 2021 nous permettra de retrouver « notre vie d'avant » et que nous pourrions envisager de nouveaux projets et de nouvelles sorties scolaires !



ÉCOLE JEAN BAPTISTE COROT

2020 a été une année particulière avec la crise sanitaire pour tous et pour tous les domaines tant politiques, économiques et sociaux.

L'école n'a pas été épargnée et beaucoup d'activités, sorties et animations ont été annulées.

Nos enfants ont connu l'enseignement à distance et l'équipe municipale tient à remercier toute l'équipe enseignante pour son travail et son engagement pour nos enfants.

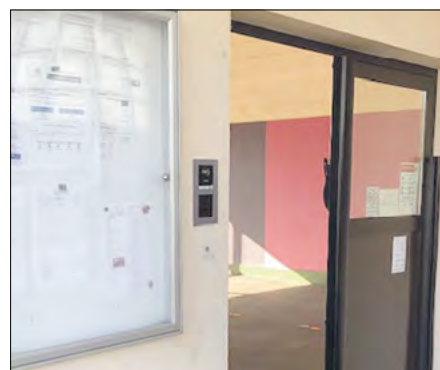
La nouvelle équipe municipale et les employés communaux ont tout mis en oeuvre au déconfinement pour que les enfants et enseignants puissent reprendre l'école en toute sécurité et respecter les différents protocoles sanitaires communiqués par l'éducation nationale. Nous tenons à remercier tous ceux qui y ont oeuvrés. Dans l'objectif de garder notre école et de la moderniser pour la rendre attractive, notre école avait besoin de travaux tant pour la rénovation, la sécurité que pour la modernisation.

Nous avons donc profité de l'été 2020 pour faire des travaux de peinture des préaux et avons opté pour des couleurs vives. Pour la sécurité, nous avons fait installer un visiophone à l'entrée avec un poste dans chaque classe. Pour la modernisation et la joie de nos enfants, nous avons installé dans la cours des bancs pour les maternelles et l'élémentaire, un parcours ludique composé de 5 jeux, des pistes de mini-golf et un panier de basket double tête. C'est la 1^{ère} phase de nos travaux pour l'école.

Le 8 décembre 2020, l'équipe municipale et l'école se sont réunis pour fêter la laïcité et rendre hommage au professeur lâchement assassiné, M. Samuel Paty en plantant un marronnier qui symbolise la

protection et la bienfaisance.

Nous allons continuer en 2021 à investir dans notre école car c'est le cœur de Saillat et pour que nos valeurs soient enseignées.



TÉLÉTHON 2020



Cette année, malgré le confinement, nous avons collecté pratiquement 7 tonnes de cartons et papiers pour un montant de 740 euros. Cette somme sera remise entièrement à l'AFM TELLTHON par les pompiers de Rochechouart.

Merci aux habitants de la com-

mune et aux commerçants de déposer régulièrement leurs cartons.

La municipalité remercie les agents communaux, M GRANET Jean-Pierre, maire de Chaillac sur Vienne et son employé, M GRANET Christian et M DIJOUX Joël pour toute l'aide apportée ce jour-là.

Suite à la crise sanitaire, le week-end du téléthon a été annulé, mais une urne a été mise à la disposi-

tion de la population et des associations, à la mairie, l'AFM a récolté la somme de 610 euros.

Une permanence sera maintenue tous les premiers samedis de chaque mois de 11 à 12 heures soit :

Le 6 février, le 6 mars, le 3 avril, le 5 juin, le 3 juillet, le 7 août, le 4 septembre, le 2 octobre, le 6 novembre et le vendredi 3 décembre

CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LIMOGES



Depuis le 1^{er} janvier 2001, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr>

En se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche,

la maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

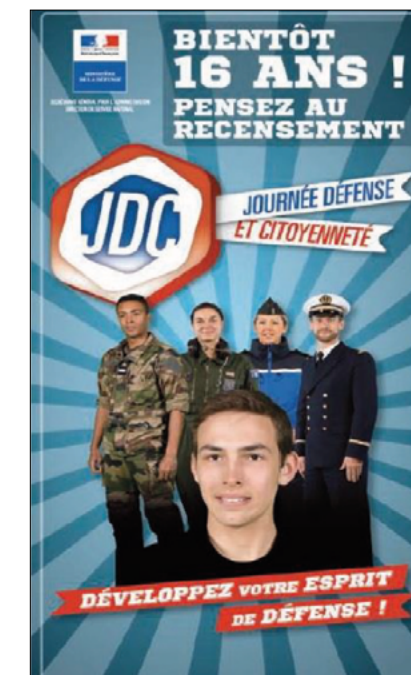
RENSEIGNEMENTS :

88 rue du pont Saint-Martial
87000 Limoges
Accueil téléphonique
uniquement : 05 55 12 69 92

Du lundi au jeudi de : 08h30 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Le vendredi de :
08h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

INSCRIPTION
SUR LA LISTE ELECTORALE

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à s'inscrire sur la liste électorale en se présentant à la mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

A la maison du département de Saint-Junien
2 rue Alfred Musset 87200 Saint-Junien

Tél : 05 55 43 06 06 - Fax 05 55 43 00 60

Madame GAULIER, Assistante sociale

Sur rendez-vous à la MDD au 05 55 43 06 06

Permanence sans rendez-vous : 2^{ème} mardi de 10h à 12h

Bureau n°2 : 26 rue Jean-Baptiste Clément Saillat sur Vienne

CIVISME, SAVOIR VIVRE ET RÈGLES DE BON VOISINAGE.

Nous voudrions rappeler aux administrés, qui le savent déjà, l'importance de tenir notre ville propre et que le bien vivre ensemble c'est l'affaire de tous. Nous voulons par ce courrier faire un rappel des règles à tenir :

- Pour les déchets verts le dépôt est autorisé le samedi de 9h à 12h et le lundi de 14h à 17h seules les branches ou déchets de tailles ou de tontes sont autorisés.

- Concernant les ordures ménagères, elles doivent être déposées sur le trottoir les lundis soir après 18h sans gêner l'accès de celui-ci. Les (art. R632-1).

- Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique entraînent automatiquement un dépôt de plainte à la gendarmerie (environ 4 plaintes déposées cette année).

- Pour les déchets appelés gros volume (réfrigérateur, cuisinière et autres) prenez contact avec la mairie ou la communauté de communes Porte Océane du Limousin pour assurer son ramassage (tous les 1er mardis du mois)

- L'incivilité : Décret du 31/08/2006 du code de la Santé Publique :

(Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme...)

Il est judicieux de ne pas tondre aux heures des repas ou le dimanche après-midi.

Aboiements, déjections devant chez soi par le chien du voisin, faire brûler ses déchets, stationnement gênant, bruits d'échappement etc.... Le bon sens de chacun est demandé pour un bon vivre ensemble.



- Faire attention aux démarcages à domicile, les prestataires de services (EDF, GDF, France Télécom, service des eaux ne font jamais de démarcage à domicile) et doivent se faire connaître en mairie.

Merci à tous pour cette lecture.



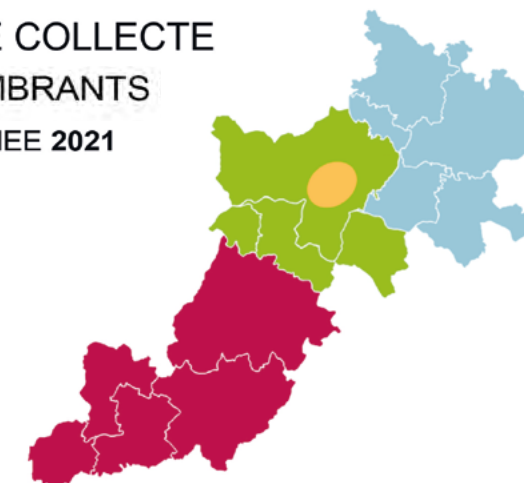
CALENDRIER DE COLLECTES DES ENCOMBRANTS POUR L'ANNEE 2021

Mardi 9 février, mardi 9 mars, mardi 20 avril, mardi 11 mai, mardi 8 juin, mardi 13 juillet, mardi 10 août, mardi 14 septembre, mardi 12 octobre, mardi 16 novembre, mardi 14 décembre.

Pour les petits encombrants la commune prévoit pour le premier semestre de cette année.

Le mercredi 10 mars et le mercredi 13 octobre.

Je m'inscris obligatoirement en mairie.

CALENDRIER DE COLLECTE
DES ENCOMBRANTS
POUR L'ANNEE 2021

janvier	mercredi 27	mardi 12	mardi 19	mardi 5
février	mercredi 24	mardi 9	mardi 16	mardi 2
mars	mercredi 31	mardi 9	mardi 16	mardi 2
avril	mercredi 28	mardi 20	mardi 27	mardi 13
mai	mercredi 26	mardi 11	mardi 18	mardi 4
juin	mercredi 30	mardi 8	mardi 15	mardi 1
juillet	mercredi 28	mardi 13	mardi 20	mardi 6
août	mercredi 25	mardi 10	mardi 17	mardi 3
septembre	mercredi 29	mardi 14	mardi 21	mardi 7
octobre	mercredi 27	mardi 12	mardi 19	mardi 5
novembre	mercredi 24	mardi 16	mardi 23	mardi 9
décembre	mercredi 29	mardi 14	mardi 21	mardi 7

Partout sur le territoire, le service se déplace une fois par mois en ville et en campagne

■ Chéronnac, Les Salles-Lavauguyon, Rochechouart, Vayres, Videix

■ Chailac-sur-Vienne, Saillat-sur-Vienne, Saint-Junien (campagne), Saint-Martin-de-Jussac

■ Javerdat, Oradour-sur-Glane, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Victorien

■ Saint-Junien (bourg)



JE M'INSCRIS

POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Mois de la collecte :(cf calendrier de collecte au verso)

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone (obligatoire) :

Liste précise des encombrants à collecter :

Feuille à renseigner soit en mairie, soit au service déchets au 05 55 71 78 78 ou à envoyer à service-dechets@pol-cdc.fr,
minimum 7 jours avant la date prévue de la collecte.

Seuls les déchets inscrits et faisant partis des déchets acceptés seront collectés.

Les encombrants ménagers à collecter doivent être déposés sur le domaine public en limite de propriété la veille du jour de collecte à partir de 19h.

DÉCHETS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE

Déchets ménagers trop grand, trop lourd qui ne pourraient rentrer dans votre voiture, mais qui peuvent être collectés par deux agents :

- Literie : sommier, matelas
- Le gros électroménager : réfrigérateur, congélateur, cuisinière, four, lave-linge, lave-vaisselle, ...
- meubles : buffet, canapé, tables, armoires, ...
- chauffe-eau
- etc...

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETERIE

- déchets ci-dessus
- déchets liquides y compris récipients vides : peintures, huiles, hydrocarbures, produits phytosanitaires, ...
- déchets provenant de travaux publics ou particuliers : déblais, gravats, plâtre et Placoplatre, rail/barre/tuyau métalliques ou plastiques, tuile, tôle de bardage, cadre de fenêtres, porte, planche, carrelage, revêtement mural et de sols, câble et protection électriques, équipements sanitaires (WC, baignoire, évier, bac à douche), clôture (grillage et piquet), ...
- bois de chauffage ou de charpente
- déchets verts
- déchets destinés à la collecte en apport volontaire : cartons/emballages, papiers, verre
- déchets ménagers de petites tailles : petit électro-ménager (téléviseur, chaîne hi-fi, lecteur CD/DVD, four micro-onde, aspirateur, cafetière...) équipement informatique, ampoule/néon, balai, chaise, vélo, arrosoir, jouet, couvert et ustensile de cuisine, textile, couette, bidon, cageot, téléphone, pot de fleur, outils de jardinage et de bricolage ...

DÉCHETS REFUSÉS

- déchets des professionnels (artisans, commerçants, industriels et agriculteurs)
- déchets non ménagers et/ou toxiques : équipement automobile, pneus, bouteilles de gaz, amiante ...



LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE VDE SAILLAT-SUR-VIENNE

FOOTBALL CLUB CHAILLAC-SAILLAT

M. LIMOUSIN Sébastien
2 Allée des Giroflées
87200 CHAILLAC-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.35.36.38 ou 06.16.06.17.14
Mail : seblim@live.fr

ASSOCIATION FAMILIALES RURALES

M^{me} BROUSSE Muriel
3 Place de la Mairie
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 06.81.41.21.45
Mail : famillesrurales.association@sfr.fr

AMICALE DU CHEVAL

- M. PENOUTY André
2 avenue Jean Moulin
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.40.54 / 06.71.42.39.01
Mail : jl-fougeron@wanadoo.fr

TENNIS-CLUB

M. THOMAS Sébastien
165 Impasse du Grand Bois au Bœuf
87200 ST-JUNIEN
Mail : saillatenniscub@gmail.com

SOCIETE DE PECHE « Les Cormorans »

M. SOURY Eric - Pharmacie BRISSAUD/SOURY
16 rue Anatole France
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.40.30
Mail : d.lanique@orange.fr

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE

M. CHABASSE Jean-Marc
7 rue des étangs
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 06.29.05.28.64
Mail : chabasse.jean-marc@orange.fr

CLUB PETANQUE

M. BRIARD Daniel
11, rue Voltaire
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.49.10 OU 06.70.78.47.85
Mail : daniel.briardo804@orange.fr

F.N.A.C.A.

M. DUCHAMBON Claude 29 avenue de la Gare - 87720 SAILLAT-SUR-VIENNE

TIRA L'ARC

- M. CHABASSE Jean-Marc
7 rue des Etangs
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.45.07
Mail : chabasse.jean-marc@orange.fr

CLUB THEATRE

M^{me} POUPEAU Danielle
5 allée des Fontaines Chaumeix
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.44.37
Mail : danielle.poupeau@akeonet.com

CHEMINEES DU ROCK

Mr AUGAY Denys
Mail : leschemineesdurock@gmail.com

SECTION GYM

M^{me} POUPEAU Danielle
5 Allée des Fontaines-Chaumeix
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.44.37
Mail : danielle.poupeau@akeonet.com

AMICALE LAIQUE

M^{me} POUPEAU Danielle
5 allée des Fontaines Chaumeix
87720 SAILLAT-SUR-VIENNE
Tél. : 05.55.03.44.37
Mail : danielle.poupeau@akeonet.com

ESPRIT CARPE LIMOUSIN 87 (ECL87)

PRINSAUD Gaëtan
Cité Fayolas Bat A
87200 SAINT-JUNIEN
PRINSAUD Didier
4 avenue de la Gare
87720 SAILLAT/VIENNE
Tél.: 06.45.03.39.05
Mail : gprinsaud@gmail.com

LIMOUZI DRONE RACING

M. VALLADAS Nicolas
Tél. : 06.18.34.25.59
Mail : limouzidroneracing@gmail.com

LES CORMORANS

■ **Compte Rendu Associatif**

Association loi 1901, fondée en janvier 2003, elle a pour but de promouvoir la pêche, la gestion halieutique des plans d'eau de Chaumeix et d'aleviner les rivières (Vienne & Gorre) de son secteur.

La dix huitième années d'existence pour l'association de pêche de Saillat-sur Vienne aura subi un sacré coup de frein dans son développement associatif suite à la crise sanitaire mondiale. Nous avons été contraints de respecter les consignes gouvernementales pour lutter contre la propagation du virus avec l'annulation de diverses manifestations durant toute la saison 2020. Malgré cette situation plutôt compliquée, il est difficile d'avoir une perspective sur le futur des manifestations pour 2021, mais les membres du bureau gardent l'espoir de jours meilleurs et ont continué de travailler sur la programmation à venir.

La vente des cartes de pêche fédérales sur le plan national est toujours à la baisse depuis plusieurs années maintenant mais l'association Les Cormorans limitait la casse jusqu'à présent par le biais des cartes spéciales plan d'eau de Chaumeix mais là aussi la situation pourrait se compliquer si 2021 venait à être du même cru que 2020.

■ **Carpodrôme La Fontaine à Carpes :**

Le Carpodrôme La Fontaine à Carpes à Chaillac/Vienne connaît une fréquentation régulière. La pêche se pratique en No Kill et seulement les cannes au coup spéciale carpe, cannes



quiver feeder ou anglaise sont autorisées. Il est ouvert à tous public sans carte de pêche, il suffit simplement de retirer un ticket pass pêche pour la journée auprès de la pharmacie de Saillat. Vous ne serez pas déçu de votre sortie, sensations fortes garanties.

Aucun concours sur les cinq programmés sur la saison n'auront été réalisés mais les bénévoles auront pendant cette période de disette, procédé à un

nouvel aménagement et entretien des lieux.

■ **Les journées pêche à la truite :**

Autour du plan d'eau de Chaumeix, seule la première date début mars aura eu lieu juste avant le confinement. Cette journée a rencontré un énorme succès avec une participation moyenne de 150 pêcheurs présents sur la matinée. Convivialité, Plaisir, Bonheur sont les maîtres-mots des

pêcheurs venus se retrouver après une longue trêve hivernale autour d'une bon casse-croûte, café et les sensations d'un combat entre la canne à pêche et le poisson.

■ **Le concours de pêche adultes**

Le concours de pêche enfants, Le concours Cormoran d'Or du mois d'août ont été annulés afin d'éviter un rassemblement élevé de personnes.

■ **Le mini enduro de la carpe**

a été maintenu suivant un protocole très stricte. Seulement 7 équipes de deux pêcheurs étaient autorisées à pêcher au lieu de 18 les années précédentes, avec une distanciation des postes de pêche plus élevée, la demande aux pêcheurs de porter le masque et d'éviter de se rendre sur les postes voisins. L'enduro est finalement rebaptisé en weekend carpes car l'association n'a mis aucun membre du bureau en juge arbitre pour les pesées officielles. Chaque équipe procédait elle même à leurs pesées et photos afin d'éviter tous contact. Malgré ces restrictions contraignantes, toutes les équipes ont eu le plaisir et le bonheur d'attraper de très beaux spécimens jusqu'à 17 kilos.

■ **Le Challenge Automnal,**

est quant à lui également annulé, avec les nouveaux prémices d'un deuxième confinement. L'association compte reconduire toutes ses activités pour 2021, avec bien sûr des incertitudes sur leurs réalisations. Il est certain que l'association mettra tout en oeuvre pour respecter les règles sanitaires sur ses manifestations et annulera

ces dernières si les règles ne peuvent être respectées correctement, jusqu'à un retour à la normale.

Année 2020 exceptionnelle, décision exceptionnelle pour 2021 du bureau Les Cormorans, d'octroyer la gratuité de la carte cormoran pour tous les possesseurs de la carte 2020. Cette dernière devra être conservée et fera foi pour la toute nouvelle saison à venir lors des contrôles de pêche. Pour les nouveaux venus, la carte cormorans 2021 vous sera remise pour la somme de 5 € si achat d'une carte pêche fédérale ou 15 € carte spéciale plan d'eau uniquement.

Le budget largement positif devrait permettre un alevinage conséquent de truites et cyprins sur la Gorre et les plans d'eau, avec notamment en fin d'année 2020 une livraison de 500 kgs de carpes ainsi que 500 kgs de gardons pour la première partie de l'alevinage en



Président Honneur : CLUZEAU Pascal,
Président : SOURY Éric,
Vices Présidents : MICHEL Jean Jacques, KERKEZ Mile,
Trésorier : LANIQUE Dominique,
Trésoriers Adjoints : SANSONNET Jean Pierre, DESERCE Pascal,
Secrétaire : POUMEROULY Magali,
Secrétaires Adjoints : BRANDY Michel, POUMEROULY Pascal, DUBOURG Sylvain.
Responsable Carpodrôme : GUIGNANDON Jean Marc.

attendant la tonne de truites pour les journées pêche truites si bien entendu la situation sanitaire le permet.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité des Cormorans sur le site Internet : lescormorans87.weebly.com ou sur la page Facebook Les Cormorans ou encore sur le forum de discussion : cormos-forum.1fr1.net

Les organisateurs souhaitent remercier toutes les personnes bénévoles qui oeuvrent à la bonne marche de l'association dans chaque manifestation, ainsi que tous les partenaires locaux, de leurs dotations sur l'année.

Pour les habitants de Saillat désirant venir pêcher au plan d'eau suivant le calendrier dressé par les organisateurs, des cartes de pêche sont en vente à la pharmacie de Saillat pour 15 euros à l'année.



L'AMICALE DU CHEVAL ET DU PONEY VIENNE ET GORRE

La nouvelle équipe dynamique et passionnée qui a repris et monté un nouveau bureau en 2019 a été reconduite pour l'année 2021, suivie par toute l'équipe de bénévoles, anciens et nouveau, la nouvelle composition du bureau est donc la suivante :

-Président d'honneur :
CLUZEAU Pascal, Maire de Saillat sur Vienne

-Président :
PÉNOUITY André

-Vice-président :
TOUCHARD Jean Paul

-Trésorière :
ROUSSEAU Josette

-Trésorière adjointe :
RATINEAU Anne-Marie

-Secrétaire :
FOUGERON Jean-Luc

-Secrétaire adjoint :
ELLAK Fabrice

-Commissaires aux comptes :
MANIAVAL Laurence

- Administrateurs :
ARNAUD Georges



Nos projets pour l'année 2021 sont donc les suivants :

Le 01 mai 2021, 40ème anniversaire de la traditionnelle fête du cheval, avec randonnée, équestre, pédestre et VTT, le matin, repas champêtre à midi et jeux et spectacles équestres l'après-midi.

Les 04 & 05 septembre 2021, 40ème concours de sauts d'obstacles, épreuves club et amateurs avec épreuves en nocturne le samedi 04 septembre en soirée.

FOOT

Cette saison 2019/2020 était cette fois si à notre portée. Mais, malheureusement même avec une bonne prépa physique en début de saison, nous n'avons pas su saisir notre chance comme il se devait lors de nos matchs officiels. Il nous a manqué de la réussite devant les buts et à des moments importants lors de nos matchs. Même si tout n'a pas été parfait les joueurs du FCCS se sont battus avec courage et une détermination pendant les quelques matchs les plus importants. Ils ont aussi accumulé les blessures pendant cette face aller. A l'issue de la première partie de saison nous étions 5ème au classement général avec deux

victoires d'affiler, nous remontrions en confiance.

Mais voilà, très vite nous avons été rattrapés par une situation inimaginable et chaotique pour notre football amateur. Je précise que tous nos matchs ont été reporté et annulé de toute compétition suite à la crise sanitaire qui est la COVID 19. Cette crise a mis l'économie Française en arrêt pendant plus de 2 mois. Toutes nos manifestations ont été annulé. Maintenant une nouvelle saison va commencer avec un nouvel entraîneur qui s'appelle Samuel Radin accompagné de 4 nouveaux joueurs et de 2 nouvelles recrues qui espérons va nous permettre d'obtenir de bons résultats pour l'ave-

nir du club. L'objectif du club, c'est la montée en 3ème div.

Nous remercions les deux municipalités de Saillat et de Chailac, ainsi que Mr Cluzeau maire de Saillat et Mr Granet maire de Chailac pour leur soutien, leur dialogue et leur efficacité pour l'entretien de la tonte des deux terrains et ainsi que leur présence pour les éclairages des deux stades. Et enfin un grand merci à tous les dirigeants et tous les joueurs du FCCS qui ont œuvré lors de cette moitié de saison. Et un grand merci également à notre arbitre Manu Rouvière.

*Sébastien Limousin,
Président du FCCS.*

A S TIR À L'ARC SAILLAT-SAINT-JUNIEN



Que dire de 2020. Une année perturbée par la covid, chacun est confiné à la maison sans possibilité de se retrouver pour s'entraîner, même en extérieur, sur notre terrain. Ceux qui ont la chance d'avoir une cible chez eux pourront tirer quelques flèches les autres attendront

patiemment la réouverture des gymnases les arcs rangés au fond d'un placard. Pas de compétitions, nous avons eu une lueur d'espoir avec les concours amicaux organisés par nos soins et les clubs voisins de Nantiat et Confolens entre le mois de juillet et le mois d'octobre mais le reconfinement nous a encore une fois privé de la pratique de notre sport. En attendant des jours meilleurs, les archers et moi-même, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Je remercie la municipalité pour son aide et son soutien tout au long de cette saison.

*Le président,
Jean-Marc Chabasse*



LES CHEMINEES DU ROCK



Les 21 et 22 août 2020 devait se tenir la 13ème édition du festival Les Cheminées du Rock. Malédiction du numéro ou non, comme la quasi-totalité des manifestations, celle-ci a dû être annulée en raison d'une certaine pandémie...

Les choses se préparaient pourtant bien. Après le départ de l'ancien Président Benjamin Jardinier, c'est Denys Augay (bénévole depuis 2012) qui est élu à ce poste lors de l'Assemblée Générale de février. La programmation des groupes avançait elle aussi très bien et les premiers noms devaient être annoncés courant mars/avril. Mais voilà, l'année 2020 en a décidé autrement... Cependant l'association est restée active durant ces quelques mois pour préparer notamment la communication avec les nouveaux visuels 2021. Il a également fallu passer du temps à échanger avec les différents groupes prévus afin de maintenir au maximum l'affiche pour 2021, et cela se présente plutôt bien. En attendant plus de précisions sur la future édition, l'associa-

tion Les Cheminées du Rock souhaite remercier :

- ses partenaires privés et publics pour le maintien de leur participation malgré l'annulation 2020, et en particulier la mairie de Saillat-sur-Vienne et Monsieur Le Maire Pascal Cluzeau pour leur accompagnement sans faille ;
- ses festivaliers dont le soutien et les commentaires positifs nous ont portés durant cette année difficile ;
- et bien sûr ses bénévoles sans qui l'événement ne pourrait exister.

On se donne donc rendez-vous

les 20 et 21 août 2021 en espérant que le bal ne sera pas masqué.

Infos :
facebook.com/lescheminees-durockfestival

Pour la photo du site un soir du festival, merci de préciser qu'elle a été réalisée par Aurélien Gadreau.

Merci d'avance,

Magali Poumérouty
(communication de l'association)



FAMILLES RURALES

C'est toujours 70 familles représentant 167 personnes adultes et enfants.

C'est 14 administrateurs qui gèrent l'administratif, le financier et les actions auprès des adhérents.

Familles Rurales est toujours le relais de la permanence du consommateur afin d'aider à défendre ses intérêts.

Fin de 2020, nous avons distribué aux enfants des familles adhérentes des bons de 20€ à valoir chez OIKA OIKA, JOUETS CLUB.

Avant le 1er confinement de Mars 2020 dû à la pandémie de la COVID 19, les activités 2019 ont été reconduites et ont mises en suspens à partir de ce 1er confinement jusqu'aux décisions du gouvernement avec la crise sanitaire.

Nous voudrions continuer à proposer les activités, animations suivantes pour 2021 :

- Les ateliers créatifs et lire et faire lire le lundi
- Les ateliers informatiques le mardi
- Les sorties piscine pour les enfants le mardi tous les 15 jours
- La gym de maintien le lundi à 10H
- Les cours de fitness le vendredi soir
- Les ateliers jeux de société le jeudi après-midi au bar de la salle des fêtes gratuit et ouvert à tous
- Les ateliers aromathérapie
- Une sortie début juillet 2021 au Futuroscope de Poitiers
- Le camp des ados pendant les vacances estivales
- Les sorties au centre culturel de la Mégisserie de Saint Junien seront renouvelées

-Des sorties pour les enfants comme Toboggan et Cie, le tir à l'arc, des ateliers maquillages, la chasse aux oeufs de Pâques, le défilé d'Halloween en costume, des animations OIKA OIKA intérieur et/ou extérieur, etc ...

Nous essaierons de vous tenir informés des activités que nous pourrions vous proposer en fonction de la situation sanitaire en vous envoyant des courriers dans vos boîtes au lettre mais aussi par le compte Facebook de la Mairie de SAILLAT SUR VIENNE.

Les relations avec nos différents partenaires : La Mairie, CAF, UDAF, CDOS sont toujours actuelles et pérennes et nous permettrons d'être toujours là pour 2021.

L'équipe reste à l'écoute de toutes nouvelles idées et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



La carte familiales est en vente à l'association, 3 Place de la Mairie.

Elle est valable dans toutes les associations familiales



Vous pouvez nous contacter par mail :
famillesrurales.association@sfr.fr

LIMOUIZI DRONE RACING



Février 2018 : Naissance de Limouzi Drone Racing dans l'objectif de pouvoir exercer et faire partager notre passion pour le pilotage de drone racing. Pour donner envie aux gens de découvrir la discipline, nous décidons d'organiser une course amicale sur la commune de Chaillac sur Vienne. La motivation et l'implication du groupe et en particulier celle du président, ont transformées la « petite course amicale » initialement prévue en Course Qualificative pour les Championnat de France.



Juillet 2018 : Cet évènement officiel de la région Nouvelle Aquitaine, la Limouzi Drone Cup a été premier évènement ouvert au public reconnu par la FFAM. Cet évènement a été couvert par Virgin Radio, journaux (Le Populaire, La Nouvelle Abeille) et la télévision par France 3 régional. Pari auda-



cieux mais gagné, plus de 600 visiteurs sur le week-end. Nous sommes fiers et ravis. Suite à ce joli défi relevé, nous gagnons quelques licenciés et décidons d'organiser la Limouzi Drone Cup 2.

Juillet 2019 : La commune, nos partenaires, les médias nous ont une fois de plus soutenus. La présence de certains grands prodiges de la discipline nous a apportés une plus grande visibilité, leurs démonstrations impressionnantes ont montrés l'étendue des capacités de ces machines extra ordinaires. Malgré une météo capricieuse, c'est à nouveau une jolie réussite. Plus de 1000 visiteurs pour le week-end.

2020 : L'Association Limouzi Drone Racing à l'honneur d'être accueillie au sein de la commune de Saillat Sur Vienne. Nous avons déjà de beaux projets de futures collaborations pour le bonheur des grands et des petits. L'année 2020 a été particulière et délicate pour NOUS TOUS, dans TOUS LES DOMAINES.

Nous attendons avec espoirs des jours plus sereins, pour pouvoir se retrouver en toute sécurité autour d'une passion que nous aimons tant transmettre.

A ce jour le bureau du club est composé comme ce qui suit :
VALLADAS Nicolas : Président
VENDREDI Quentin : Vice Président
VALLADAS Natacha : Secrétaire
BUVAT Franck : Vice secrétaire
ANDRAUD Nicolas : Trésorier

Projet pour 2021 :

Accueil de trois nouveaux licenciés, qui en 2019 faisaient partis de l'équipe de France dont une féminine actuellement dans l'équipe Anglaise XBlade : GIRL POWER - Organisation d'une Course Qualificative pour le Championnat de France à Saillat sur Vienne

CONTACTS :

limouzidroneracing@gmail.com
 TÉL. : 0618342559
<https://www.facebook.com/groups/LimouziDroneRacing/>

AMICALE LAÏQUE

2019 a été une année assez réussie en repas, en voyages, et, pour couronner le tout le réveillon de la Saint-Sylvestre avec 100 personnes un repas succulent préparé par le Saint-Laurent, un animateur moyen mais surtout une bonne ambiance entre les convives.

Toute l'équipe était prête à renouveler tout ça, seulement voilà, c'était sans compter sur la covid 19.

Tout s'est donc arrêté au mois de mars 2020. Cette année 2020 va donc se terminer, elle restera dans la mémoire de chacun à cause de ce virus, et non pour les animations qui permettent à chacun de nous de se retrouver ici où là.

Espérons que 2021 sera meilleur. Pour l'instant, il est prévu une sortie au zénith de Limoges le 5 Décembre 2021 à 17 heures pour assister au spectacle de Patrick Sébastien « le plus grand cabaret du monde ». Ces places étaient déjà retenues pour 2020. Il reste environ 12 places, l'inscription se fait à la mairie.

FNACA

Cette année ,aura été marquée par l'épidémie du coronavirus, qui a contrarié tous nos projets.

Pas de monument aux morts le 19 mars, comité réduit le 8 mai ainsi que le 11 novembre.

_ Amicalistes : 40 €

_ Non amicalistes : 60 €

Pour ce qui est des cartes, elles sont au prix de 10 €, vous pouvez vous les procurer à la mairie.

Les cartes achetées en 2020 restent valables pour 2021.

Le théâtre ne peut se réunir pour répéter, mais il travaille quand même sur une autre pièce, qu'il espère bien jouer devant vous au mois d'octobre 2021.

La gym est au repos, nous espérons bien reprendre au mois de février. Attention les articulations lorsque nous allons reprendre !!!

La pétanque, je laisse le soin à son président pour vous en parler, ce n'est pas mon domaine.

Je vous souhaite quand même une bonne année à tous, et surtout, prenez bien soin de vous.

Bureau

Président d'honneur :
Pascal Cluzeau

Vice-Président :
Patrick Lambert

Présidente :
Danielle Poupeau

Trésorier :
Bruno Coldeboeuf

Trésorier adjoint :
Daniel Briard

Secrétaire :
Julien Poupeau

Secrétaire adjointe :
Stéphanie Maillet

Pour tout autre
renseignement,
au niveau amicale,
théâtre, gym :

TÉL. : 05 55 03 44 37
Mme Poupeau Danielle

Nous sommes actuellement 25 adhérents pour commémorer le souvenir de tous nos morts.

Président
Claude Duchambon.

Nous souhaitons que l'avenir soit meilleur pour que nous puissions nous retrouver.

L'ADIL 87 : Un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire... Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées** : aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Fôrêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.



Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES
Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Nouveau



Recypart

A partir du 1^{er} janvier 2020,
demandez votre **carte d'accès** en
déchèteries **directement au SYDED!**

Pour toutes questions, contactez le SYDED
au 05.55.12.12.87
ou rendez-vous sur www.syded87.org



ENTREPRENEURS, ARTISANS ET COMMERCE DE LA COMMUNE

- **KINÉSITHÉRAPEUTE**
ARNAUD Georges
7, route de la Croix du Maine
tél. 05.55.03.45.39
- **EPICERIE**
SARL ROCHETTE père et fille
6 rue de la gare
tél. 07 89 48 08 52
- **MENUISERIE BARUCHE**
Mr DUTRIEUX Stéphane
2, Route de la Croix du Maine
tél.05 55 03 07 66
- **BOULANGERIE LA SAILLATAISE**
Mr et Mme HERVE François,
10 Avenue de la Gare
Tél 05 55 49 43 83
- **CABINET D'INFIRMIERES**
Rue Jean Jaurès,
tél. 05 55 03 41 51
- **PHARMACIE BRISSAUD-SOURY**
16 Rue Anatole France
tél. 05 55 03 40 30
- **LE CAFE D'ICI - BAR-TABAC**
Christophe et Nathalie TRECAT
2 Rue Jean Jaurès
tél.05 55 03 41 94
- **TERRASSEMENT TRAVAUX PUBLICS**
TABESSE PATRICK
Valette,
tél. 05 55 03 47 00
Fax. 05 55 03 42 78
- **CHRISTOPHE COIFFURE**
3 Avenue de la Gare
tél.05 55 03 40 57
- **ADK ROBINETTERIE**
ET TUYAUTERIE INDUSTRIELLE,
M .VERRY PHILIPPE,
90 rue Jean Jaurès,
Tel 06 74 40 75 37



JEUX
Mots camouflés

Trouver tous les mots dans la grille; les mots peuvent être placés horizontalement, verticalement, en oblique, à l'endroit ou à l'envers. Ils peuvent s'entrecouper et une même lettre peut faire partie de plusieurs mots de la grille.

CARAVANES - VAGUE - MONTAGNE - MONTS
CAMPAGNE - NEIGE - CAMPING - TENTE
BAGAGES - GARE - VOILES - RAME - VOYAGE
PORT - SOLEIL - MARE -NATURE - DUNE
PLAGE - RADE - FORET - MER - OCEAN - CAP
ETANG - LAC - TRAIN - ZOO - FLOTS - ILE -
AVION

E	N	U	D	E	N	G	A	T	N	O	M
T	E	R	O	F	S	E	G	A	G	A	B
M	A	R	E	C	A	P	E	E	E	O	N
O	V	E	R	A	G	C	D	G	C	C	I
V	I	M	A	R	N	A	A	A	A	E	A
O	O	T	M	A	I	L	R	Y	M	A	R
I	N	T	E	V	P	T	R	O	P	N	T
L	A	E	A	A	M	O	R	V	A	G	S
E	T	G	E	N	A	O	U	S	G	N	T
S	U	I	L	E	C	Z	N	I	N	A	O
E	R	E	I	S	T	E	N	T	E	T	L
E	E	N	L	I	E	L	O	S	S	E	F

